Nations Unies E/CONF.101/96/Add.1



Conseil économique et social

Distr. générale 9 juillet 2012 Français

Original: anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire*

Systèmes d'écriture et prononciation : romanisation

La question du système de romanisation dans les pays arabes : entre la légitimité et les pratiques, quelles solutions?

Rapport présenté par la Division arabe du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques**

Résumé***

Depuis l'adoption du système de romanisation de l'arabe par la Ligue des États arabes en 1971 et sa modification par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques en 1972, sa mise en œuvre par les pays arabes euxmêmes est une source de controverse.

Parmi les 22 pays du monde arabe, seuls deux, l'Arabie saoudite et la Libye, l'appliquent systématiquement dans les documents cartographiques qu'ils publient ou ont publiés.

Dans les autres pays arabes, la pratique est très différente : la plupart n'appliquent aucun système et ont recours à des méthodes de romanisation plus ou moins adaptés à leur contexte.

Depuis les années 90, la Jordanie utilise la version non modifiée du système de romanisation adopté à Beyrouth en 1971, en remplaçant la lettre « zad » par « dhad ».

^{***} Le rapport peut être consulté in extenso à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html.







^{*} E/CONF.101.1.

^{**} Établi par Brahim Atoui, Vice-Président du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et président de l'équipe spéciale pour l'Afrique.

Le rapport décrit la genèse du système de romanisation, les pratiques recensées, les obstacles à la mise en œuvre, et formule des recommandations en vue de trouver une solution satisfaisante.

12-40935